

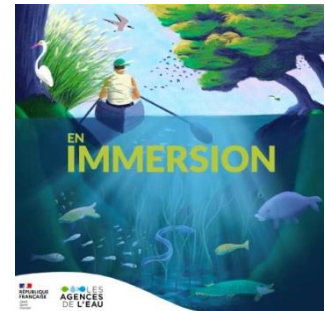
Communiqué de presse

Le 19 janvier 2023

A écouter

Les agences de l'eau lancent la saison 2 du podcast sur les rivières « En Immersion »

A partir du 26 janvier, les agences de l'eau diffusent 12 nouvelles histoires de rivières racontées par des femmes et des hommes qui vivent auprès d'elles. Pêcheur, conservatrice, photographe, technicien de rivières... tous ont à cœur de sensibiliser le grand public aux enjeux actuels et futurs des cours d'eau. Ils en livrent les secrets, leur histoire, leur fragilité et l'absolue nécessité de les préserver. Réalisés par la société Double Monde, les épisodes du Podcast « En Immersion » seront accessibles dès le 26 janvier sur les plateformes d'écoute ([Ausha](#), [Deezer](#), [Spotify](#)...) puis chaque mois jusqu'en décembre 2023.



Après une première saison lancée en 2021, le podcast « En Immersion » des agences de l'eau revient avec 12 nouveaux récits consacrés aux rivières de France. Au bord de l'Aude, de la Bièvre, de la Saône, de la Loire, de la Moselle, du marais de Saint-Fraigne... chaque rencontre avec 12 ambassadeurs des milieux aquatiques embarque l'auditeur dans des univers riches et variés. Un petit cours d'eau, un fleuve côtier, une rivière de plaine... font résonner leur clapotis aux oreilles des auditeurs en roulant inlassablement leurs galets. Avec les marais, ils offrent généreusement un cadre de vie à l'homme, de la fraîcheur et du bien-être, mais aussi un abri aux poissons, oiseaux et à des dizaines d'autres espèces animales ou végétales qui composent la biodiversité. Ce sont leurs histoires que racontent ces femmes et ces hommes qui les chérissent.

Chacun confie sa vision de l'avenir de ce patrimoine aquatique face aux effets du changement climatique.

➤ [Écouter la bande-annonce du Podcast En Immersion.](#)



12 épisodes diffusés de janvier à décembre 2023

Après le coup d'envoi le 26 janvier, tous les mois, les auditeurs ont rendez-vous avec une nouvelle personnalité et une nouvelle rivière. D'une durée d'environ 10 minutes, les épisodes seront accessibles gratuitement via la plateforme d'écoute [Ausha](#) ainsi que sur [Deezer](#), [Spotify](#) et [Itunes](#) et sur le site des agences de l'eau.

Tour d'horizon des 5 premiers épisodes à écouter à partir du 26 janvier

- **Découvrir la Bièvre, rivière urbaine d'Ile-de-France**, sortie de terre après y avoir été enfouie au début du 20^{ème} siècle : raconté par Hervé Cardinal, directeur des services techniques du Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la Vallée de la Bièvre dans l'Essonne.
- **Partie de pêche à la mouche dans l'Aude**, racontée par Yannick Rivière, guide de pêche qui partage son émotion lors d'une belle prise d'un ombre commun aussitôt relâché.
- **La Moselle sauvage, naturellement**, racontée par Cathy Gruber, conservatrice au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) pour la réserve naturelle de la Moselle Sauvage, qui célèbre la renaissance de la rivière après les extractions des matériaux dont elle a été victime pour la reconstruction massive de l'après-guerre.
- **Saint-Fraigne : les marais en reconquête**, racontés par Julien Blancant, technicien de rivière Syndicat mixte d'aménagement des bassins Aume-Couture, Auge et Bief en Charente, qui revient sur les pouvoirs extraordinaires des marais.
- **La Loire**, racontée par Thierry Bouvet, pêcheur professionnel.



Les coulisses de la réalisation du podcast

Le podcast « En immersion » est réalisé par la société Double Monde qui a fait appel à deux journalistes, Adrien Giraud et Louise Régent, pour l'enregistrement des épisodes sur le terrain.

Double Monde a confié la création de l'habillage sonore et musicale au compositeur Jocelyn Robert et la création visuelle à l'illustratrice Laura Daniel.

A propos des agences de l'eau – [les-agencesdeleau.fr](https://www.les-agencesdeleau.fr)

Les agences de l'eau sont des établissements publics de l'État placées sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Elles assurent une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Elles perçoivent des redevances en provenance de tous les usagers de l'eau selon le principe du « pollueur-payeur » et « préleveur-payeur ». Chaque euro prélevé est réinvesti sous forme d'aides aux collectivités, acteurs économiques et agricoles pour financer des actions favorisant la reconquête du bon état de l'eau et de la biodiversité.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Valérie Santini - 06 33 03 76 24 - valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens

Laurence Nicolas 06 64 50 59 50 laurence@plus2sens.com et Leslie Bruner 06 76 33 55 15

leslie@plus2sens.com